

Conditions d'annulation et de report

Toute annulation ou report doit être signalé et confirmé par écrit par le client au moins dix (10) jours ouvrés avant la date prévue.

En cas de non-respect du délai de préavis de dix (10) jours par le client, l'intégralité du prix de la prestation lui sera facturé par Sage.

Les annulations doivent être faites par courriel à l'interlocuteur Sage.

Le délai de préavis court à compter de la date de réception par Sage du courrier ou courriel du client.

Sous réserve d'en avoir préalablement informé le client, Sage se réserve le droit d'annuler une date. Dans cette hypothèse, Sage s'engage à proposer au client de nouvelles dates de prestations.

Vos contacts

Service Formation Sage

01 70 73 16 30

Service Formation Clients

sageuniversite@sage.com

Service Formation Partenaires

sageuniversitepartenaire@sage.com